

HALL DU PAYS D'AUGE

LOCATION DU HALL Délibération du 17 décembre 2010	Prix 2010 TTC
Location partielle du hall	358,60 €
Location entière du hall	545,40 €
<u>Heure de ménage</u>	
en journée	16,91 €
Au vu de l'état des lieux, il sera facturé le temps passé par le personnel communal pour la remise en état de la salle.	
<u>Chauffage</u>	l'heure 30,30 €
<u>Electricité</u>	le kwh 0,270 €
<u>Sonorisation (prêt aux associations)</u>	forfait 50,50 €
<u>Salle du comice</u>	forfait 35,40 €
Pas de remise accordée	
Mise à disposition gratuite pour toutes les associations.	

Conditions financières

Une remise sera accordée ainsi qu'il suit:

- 1 - Habitants de Vimoutiers -20%)
- 2 - Associations Locales -20%) non cumulable et à but non lucratif
- 3 - Le personnel territorial -20%)
de la Ville de Vimoutiers

La remise sera calculée uniquement sur la location du hall.

Une caution de 110,00 € est réclamée à la réservation de la salle.

Une caution de 350,00 € est réclamée à la réservation de la sono

